

## 59% des salariés déjà victimes d'un accident du travail Etude Securex & Ifop

Plus de la moitié des actifs salariés déclare avoir été victime d'un accident sur son lieu de travail ou avoir développé un problème de santé lié à son activité professionnelle. Securex, spécialiste dans la gestion du capital humain en entreprise, s'est penché sur cette grave et importante réalité qu'est l'accidentologie au travail en menant une étude avec l'Ifop auprès d'un échantillon de 1060 personnes représentatif de la population active salariée française âgée de 18 ans et plus.

**59%**  
DES SALARIÉS DÉJÀ VICTIMES  
D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL

### UNE DIFFÉRENCE NETTE ENTRE LES MANAGERS ET LES OPÉRATIONNELS



### LE NIVEAU D'INFORMATION SUR LES RISQUES EN ENTREPRISE RESTE LIMITÉ



#### Niveau d'information corrélé à la CSP des salariés



### LES HOMMES, PLUS SUJETS AUX ACCIDENTS DE TRAVAIL



### Une différence nette entre les managers et les opérationnels

Les salariés sont inégalement exposés aux risques professionnels. Lorsque 36% des cadres déclarent avoir contracté des problèmes de santé liés au travail et 21% à avoir connu un accident de travail, ils sont respectivement 60% et 42% chez les ouvriers.

### *L'avis de François Delpierre, Responsable du pôle Prévention des Risques Professionnels*

Les opérationnels sont évidemment plus touchés au quotidien que les managers. Cependant ces derniers portent le management de la prévention au quotidien et se doivent de mettre en place les règles, l'organisation, le matériel et les analyses les plus efficaces possibles afin de préserver l'intégrité physique et morale de leur équipe. Ces chiffres montrent donc tout l'intérêt et la nécessité d'impliquer les salariés dans toute démarche de prévention. En effet, ce sont les personnes de terrain, en partenariat avec les cadres, qui permettront d'identifier l'ensemble des facteurs de risques et pourront faire remonter les différentes situations d'accident. Or, le constat au sein des entreprises est qu'un fossé s'installe de plus en plus nettement entre les managers et les salariés.

### Le niveau d'information sur les risques en entreprise reste limité

Plus de la moitié des actifs salariés français (57%) s'estime bien informée sur les risques professionnels en entreprise mais seulement 10% des répondants déclarent être « très bien informés ». Ce niveau d'information varie en fonction de la catégorie socioprofessionnelle des salariés interrogés. Ainsi, les CSP + tels que les cadres et les professions intermédiaires jugent satisfaisant leur degré d'informations, respectivement 66% et 63%, contre 52% des CSP-.



### LES PETITES STRUCTURES À LA PEINE POUR LA PRÉVENTION EN ENTREPRISE



### DES ACTIONS DE PRÉVENTION INSUFFISANTES



### Satisfaction des salariés quant à leur niveau d'information



les RH ou encore par la Direction elle-même. Nous ne sommes pas face à des spécialistes mais plutôt face à des interlocuteurs sensibles au sujet mais pas experts. La clé de succès sera donc de capitaliser sur les actions déjà mises en place et donc de professionnaliser et responsabiliser l'ensemble des acteurs afin de poursuivre la dynamique déjà initiée. Dans de nombreux cas et en fonction des sujets, il peut même être envisagé d'externaliser certaines obligations, toujours en garantissant l'implication des salariés. La Prévention doit être une valeur d'entreprise, quelle qu'en soit la taille.

### Des actions de prévention insuffisantes

Pour près de la moitié des salariés (46%), les actions de prévention mises en place sont insuffisantes et pour 14% d'entre eux, elles sont même « très insuffisantes ».

La perception de ces actions est tout à fait en phase avec le niveau d'information puisque les CSP+ considèrent les actions suffisantes à 61% pour les cadres et 58% pour les professions intermédiaires contre 52% pour les ouvriers et 47% pour les employés.

### **L'avis de François Delpierre**

Les cadres et les managers considèrent souvent que de nombreuses actions sont mises en place. Si ceci est généralement vrai, ces actions sont peu ou pas communiquées et renforcent le sentiment que « Rien n'est fait » ou qu' « il faut un accident pour que les choses bougent ». Un des axes d'amélioration est la communication et la transparence des prises de décisions dans le cadre des actions de prévention (un refus est souvent compris quand le temps a été pris pour l'expliquer). Cependant au-delà de la communication, beaucoup d'actions sont encore techniques ou organisationnelles. Le facteur humain n'est souvent pas pris en considération et donc les solutions en relation ne sont pas appliquées.

### **L'avis de François Delpierre**

Ce chiffre illustre la nécessité de renforcer les liens entre managers et salariés. En effet, les managers disposent de l'information mais son partage peut être amélioré. Celle-ci est évidemment communiquée aux équipes mais notre expérience nous montre que les salariés ne se l'approprient pas et les raisons sont diverses : pas de culture prévention, pas de langage commun entre encadrement et opérationnels, pas de formation des managers à la communication aux équipes, des plans d'actions peu cohérents, pas de politique de prévention. Une analyse de la situation et du contexte est nécessaire.

### Les petites structures à la peine pour la prévention en entreprise

Plus l'entreprise est petite et moins le niveau d'information est élevé. Ainsi, 54% des salariés d'entreprises de moins de 20 salariés jouissent d'un sentiment d'information satisfaisant contre 61% dans les structures de 500 salariés et plus. Parallèlement, un écart de perception s'observe selon que le salarié travaille dans le secteur public (62%) et le secteur privé.

### **L'avis de François Delpierre**

Les grandes structures ont souvent la possibilité d'avoir une organisation permettant la mise en place d'un service dédié à la thématique de la Prévention des Risques. Le temps, les investissements et les ressources alloués permettent une communication plus massive. Nous constatons effectivement que les plus petites entreprises sont plus démunies et le sujet est souvent porté par des fonctions supports telles que

### **Caractéristiques de l'étude**

Cette étude Ifop a été réalisée par un questionnaire auto-administré en ligne, du 19 au 25 mars 2015, auprès d'un échantillon de 1060 personnes, représentatif de la population active salariée française âgée de 18 ans et plus.

### **À propos de Securex**

*SECUREX offre un large choix de solutions aux entreprises telles que la gestion des ressources humaines, la gestion de la paie, la prévention et gestion de l'absentéisme, la contre-visite médicale, la prévention des risques professionnels, les études en ressources humaines, les informations juridiques et sociales et ce, quels que soient leur secteur d'activité et leur taille (TPE, PME et grandes entreprises, institutions du secteur public ou groupes internationaux). Securex s'appuie sur 4 centres de compétences : Services RH, Bien-Etre et Prévention, Conseil RH et Etudes RH.*

**Contacts presse - Oxygen RP - Pauline Boulfroy - 03 66 72 41 43 / [pauline@oxygen-rp.com](mailto:pauline@oxygen-rp.com)**